

Metz, le 22 avril 2024

EXERCICE 2023

RAPPORT MORAL ET FINANCIER

Le présent rapport moral et financier porte sur le septième exercice du **Fonds de dotation de préfiguration de la Fondation de Metz**, c'est-à-dire sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Pour mémoire, le Fonds a pour objet :

- à titre principal, de contribuer à la constitution de la dotation nécessaire à la création de la future fondation reconnue d'utilité publique intitulée « Fondation de Metz ». Cette fondation à vocation territoriale se définit comme un outil au service des habitants et de toutes les bonnes volontés souhaitant mettre en œuvre des actions de solidarités sur le territoire de la ville de Metz et de son agglomération. Elle collectera et gèrera des fonds privés pour les redistribuer au profit de causes et projets d'intérêt général, individuels ou collectifs, qu'elle sélectionnera, développera des relations multilatérales avec les acteurs du territoire, mènera des actions citoyennes et solidaires de proximité ou internationales (bourses, dons, etc.), interviendra comme « levier » multiplicateur des aides accordées par des tiers (cofinancements, etc.) et assurera le suivi des actions financées. Ces domaines d'intervention seront : l'aide aux personnes vulnérables et à la jeunesse, la diffusion de la culture et la valorisation du patrimoine, la protection de l'environnement et la promotion des territoires locaux ;
- d'initier ou de financer, directement ou à travers d'organismes à but non lucratif, des actions d'intérêt général dans les domaines d'intervention énumérées ci-avant, sur le territoire de la ville de Metz et de son agglomération, et exceptionnellement, au niveau national ou international.

1. Recettes

Au cours de l'exercice 2023, le Fonds de dotation a perçu un don pour **1 500 euros** et une somme de **317,05 euros** correspondant aux intérêts sur les parts sociales B. Ces revenus patrimoniaux ne sont pas assujettis à l'impôt, étant rappelé que la dotation du fonds n'est pas consommable. Ces intérêts ont été réinvestis à hauteur de 317 euros par l'acquisition de 317 nouvelles parts sociales B.

2. Dépenses

Les dépenses du Fonds de dotation sont concentrées sur le seul accomplissement de son objet philanthropique.

Les dépenses prises en charge par le Fonds ont concerné les seuls frais financiers (frais de tenue de compte, carte de dépôt et accès à distance aux relevés de compte) à hauteur de **77,10 euros**. Au cours de l'année 2023, compte tenu de l'activité professionnelle très prenante des membres du conseil d'administration, le fonds n'a pas réalisé de don. En conséquence, l'excédent de gestion est de **+ 1 739,95 euros**. Plusieurs projets philanthropiques sont en cours de réflexion pour une concrétisation en 2024-2025.

3. Trésorerie et actif net au 31 décembre 2023

La trésorerie du Fonds de dotation est constituée par son compte courant ouvert à la Caisse de Crédit mutuel Metz-Cœur de ville. Au 31 décembre 2023, le solde du compte bancaire s'élevait à **+ 4 045,53 euros** (contre + 2 622,58 euros au 31 décembre 2022). Au compte courant s'ajoutent 16 250 euros en parts sociales A et B du Crédit mutuel. Au total, **l'actif net du fonds s'élève à + 20 295,53 euros au 31 décembre 2023** (contre + 18 555,58 euros au 31 décembre 2022).

4. Etats financiers 2022 / 2023

Le montant total des ressources annuelles du fonds ayant été inférieur au seuil de 10 000 euros défini au premier alinéa du VI de l'article 140 de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, les comptes présentés ci-après n'ont pas été révisés par un commissaire aux comptes.

BILAN au 31/12/2022

| ACTIF | | PASSIF | |
|--------------------------------|------------------|---------------------------------|------------------|
| Parts sociales A Crédit mutuel | 15,00 | Dotation initiale | 15 000,00 |
| Parts sociales B Crédit mutuel | 15 918,00 | Report des exercices antérieurs | 5 475,50 |
| Compte courant Crédit Mutuel | 2 622,58 | Résultat de l'exercice | (1 919,92) |
| TOTAL | 18 555,58 | TOTAL | 18 555,58 |

BILAN au 31/12/2023

| ACTIF | | PASSIF | |
|--------------------------------|------------------|---------------------------------|------------------|
| Parts sociales A Crédit mutuel | 15,00 | Dotation initiale | 15 000,00 |
| Parts sociales B Crédit mutuel | 16 235,00 | Report des exercices antérieurs | 3 555,58 |
| Compte courant Crédit Mutuel | 4 045,53 | Résultat de l'exercice | 1 739,95 |
| TOTAL | 20 295,53 | TOTAL | 20 295,53 |

COMPTE DE RÉSULTAT au 31/12/2022

| CHARGES | | PRODUITS | |
|------------------|-----------------|----------------------------------|-----------------|
| Dons réalisés | 2 000,00 | Dons reçus | - |
| Frais financiers | 76,95 | Produits financiers | 157,03 |
| | | Prélèvement sur exercices antér. | 1 919,92 |
| TOTAL | 2 076,95 | TOTAL | 2 076,95 |

COMPTE DE RÉSULTAT au 31/12/2023

| CHARGES | | PRODUITS | |
|------------------------|-----------------|---------------------|-----------------|
| Dons réalisés | - | Dons reçus | 1 500,00 |
| Frais financiers | 77,10 | Produits financiers | 317,05 |
| Résultat de l'exercice | 1 739,95 | | |
| TOTAL | 1 817,05 | TOTAL | 1 817,05 |

Dans sa séance du dimanche 21 avril 2024, qui s'est tenue au siège du fonds de dotation, le Conseil d'administration a pris connaissance du présent rapport moral et financier qu'il a approuvé à l'unanimité.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Olivier Payraudeau', written over a horizontal line.

Olivier PAYRAUDEAU